



Angoulême, le 21 novembre 2019

INVITATION PRESSE

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : signature du contrat intercommunal de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles

- - - - -

L'assemblée générale des Nations Unies, préoccupée par la violence à l'égard des femmes comme obstacle majeur à l'égalité, au développement et à la paix, a proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ».

Dans le cadre de cette journée, Marie Lajus, préfète de la Charente, Jean-David Cavallé, procureur de la République, François Bonneau, président du Conseil départemental, Marie-Christine Hébrard, directrice académique des services de l'Éducation nationale, Xavier Bonfont, maire d'Angoulême, François Nebout, maire de Soyaux, Jean-François Dauré, maire de La Couronne, Hervé Léon, directeur du centre hospitalier d'Angoulême et Roger Arnaud, directeur du centre hospitalier Camille Claudel signeront le contrat intercommunal de mobilisation et de coordination sur les violences sexistes et sexuelles.

S'articulant avec les instances locales de prévention de la délinquance qui existent déjà, cet outil a pour objectif de favoriser le partage d'informations entre les forces de l'ordre, le parquet, les acteurs du champ sanitaire et social et les élus locaux afin de repérer le plus en amont possible les femmes victimes de ces violences et d'améliorer leur prise en charge.

Vous êtes cordialement conviés à cette signature :

**lundi 25 novembre 2019 à 11h30
au CCAS d'Angoulême
(14, passage Marengo - Angoulême)**